



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions de transport sur le RER B et création du CDG express

Question orale n° 666

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les conditions de transports déplorables que connaissent de nombreux usagers chaque jour sur le RER B et sur l'aggravation que pourraient constituer pour eux les travaux envisagés en vue du CDG Express. Le RER B est la deuxième ligne la plus fréquentée en Europe. Elle voit transiter plus de 870 000 usagers chaque jour, en desservant 8 départements et 33 communes. Cette ligne permet à plusieurs milliers d'usagers de se rendre sur leur lieu de travail tous les jours. Les problèmes de transport auxquels ils sont confrontés quotidiennement sont insupportables alors même que les distances de trajet s'allongent entre le domicile et le lieu de travail impactant négativement leur rythme de vie. Alors que le RER B nécessite des travaux de modernisation conséquents, l'État préfère prêter 1,7 milliards d'euros pour la création d'une ligne qui ne sera empruntée uniquement par des touristes. Moderniser le RER B doit être la priorité des pouvoirs publics. Cette ligne dessert évidemment Paris et trois aéroports internationaux dont Charles de Gaulle. De fait, elle constitue une porte d'entrée et une voie de passage presque obligatoire se positionnant ainsi comme une vitrine de la modernité de nos transports et infrastructures. Le RER B connaît une croissance importante, sa fréquentation ayant augmenté de 35 % depuis 10 ans. En marge de la création du CDG Express qui ne bénéficiera pas aux usagers du quotidien, elle lui demande quels moyens seront affectés au RER B et uniquement à celui-ci, afin de faire de cette ligne un modèle de transport en commun pour la métropole du Grand Paris et faciliter les déplacements des travailleurs et des touristes.

Texte de la réponse

FONCTIONNEMENT DU RER B ET PROJET DU CHARLES-DE-GAULLE EXPRESS

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour exposer sa question, n° 666, relative au fonctionnement du RER B et au projet du Fonctionnement du RER B et projet du Charles-de-Gaulle Express.

Mme Marie-George Buffet. Madame la ministre, je souhaiterais vous alerter sur les conditions de transport difficiles que connaissent les usagers du RER B et sur le risque que les travaux de construction du CDG Express n'aggravent encore ces incidents et ces retards.

Le RER B est la deuxième ligne la plus fréquentée en Europe. Elle voit transiter près de 900 000 usagers chaque jour. Alors que le trajet domicile-travail s'allonge, les défaillances dans le fonctionnement du RER B impactent négativement la vie des salariés franciliens. Ces usagers se heurtent également à des problèmes d'accès à la billetterie dans certaines gares comme celle du Blanc-Mesnil.

Alors que le RER B nécessite des travaux de modernisation conséquents, l'État préfère s'engager dans le financement de la création d'une ligne, le CDG Express, liaison directe entre l'aéroport et Paris. Cette ligne empruntera en grande partie les voies du RER B. Île-de-France Mobilités a d'ailleurs demandé à l'État de suspendre les travaux du CDG Express tant que toutes les garanties techniques et financières permettant

l'amélioration des conditions de transport des Franciliens ne seront pas données.

Moderniser le RER B doit être la priorité des pouvoirs publics. Cette ligne dessert Paris et trois aéroports internationaux, dont Charles de Gaulle. De fait, elle constitue une porte d'entrée et une voie de passage presque obligatoire se positionnant comme une vitrine de la modernité de nos transports et infrastructures. La ligne B connaît une croissance importante, sa fréquentation a augmenté de 35 % depuis dix ans.

En marge de la création du CDG Express, qui ne bénéficiera pas aux usagers du quotidien, quels moyens seront affectés au seul RER B afin de faire de cette ligne un modèle de transport en commun pour la métropole du Grand Paris et de faciliter les déplacements des habitants, des salariés et des touristes ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, *ministre chargée des transports*. Madame la députée, j'entends vos inquiétudes sur l'impact de la construction du CDG Express sur le RER B, et je sais qu'elles sont partagées.

L'objectif de ce projet est de reporter le trafic à destination de l'aéroport de la route vers le rail, tout en évitant une cohabitation délicate des usagers du RER B avec des passagers transportant des bagages.

Je l'ai déjà affirmé très clairement, notamment dans cet hémicycle : il n'est pas question que le CDG Express se fasse au détriment des transports du quotidien. Je le répète : il n'y a pas un euro de subvention publique à destination de ce projet, qui sera financé à hauteur respective de 60 % par ses utilisateurs et de 40 % par une taxe sur les billets d'avion. Je voudrais aussi rappeler que, sur les 1,8 milliard d'euros investis – sans aucune subvention publique –, 530 millions financeront l'amélioration des transports du quotidien, en particulier du RER B.

J'ajoute que l'amélioration des lignes de RER est une priorité des contrats de plan à travers la mise en place de schémas directeurs. Celui du RER B a conduit à la modernisation de la partie nord de la ligne, dont le fonctionnement a été revu en profondeur. Le matériel roulant a été en grande partie rénové et cette opération va se poursuivre entre 2019 et 2021. Par ailleurs, plus de 300 millions d'euros ont été engagés entre 2015 et 2018 en faveur de la partie sud du RER B. En dehors des schémas directeurs, d'importants travaux de régénération de l'infrastructure sont également conduits sur les voies et caténaires au nord de la ligne B.

En matière de matériel roulant, Île-de-France Mobilités prévoit la mise en service de nouvelles rames d'ici 2025. Même si cet horizon paraît lointain, la Régie autonome des transports parisiens et Transilien mettent tout en œuvre afin d'aboutir à une livraison du matériel roulant dans les meilleurs délais.

Le transport du quotidien en général, le RER B en particulier, est bien un axe fort du gouvernement. Je le réaffirme ici : c'est ma priorité.

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. J'entends bien, madame la ministre, mais l'inquiétude porte sur le démarrage des travaux du CDG Express, travaux qui vont avoir lieu pour une grande part sur la ligne même du RER B, utilisée quotidiennement par des centaines de milliers de personnes. Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse précise, technique, susceptible d'apaiser l'inquiétude des usagers de cette ligne. J'espère qu'on nous donnera bientôt ces informations.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 666

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2019](#)

Réponse publiée le : 3 avril 2019, page 3312

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mars 2019](#)